http://clg-louis-bleriot-toury.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article21

Élections des représentants parents

- Actualités -

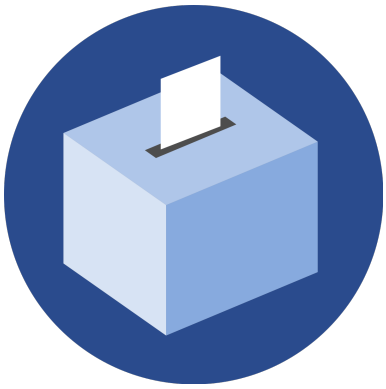

Date de mise en ligne : jeudi 29 septembre 2022

Copyright © Collège Louis Blériot de TOURY - Tous droits réservés

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'administration est l'organe décisionnel du collège. Des parents d'élèves y siègent, délibèrent et votent aux côtés d'autres représentants de la communauté éducative.

Les prochaines élections au Conseil d'administration des représentants des parents d'élèves auront lieu le vendredi 7 octobre 2022 de 8h00 à 16h00.

Désormais, chaque parent d'un enfant est électeur et éligible à ces élections.

Deux modes de vote sont possibles :

1. Directement au bureau de vote du collège le vendredi 7 octobre 2022 de 8h00 à 16h00.
2. Par correspondance postale ou par le biais de votre enfant dès réception du matériel de vote et au plus tard le **vendredi 7 octobre 2022 avant 16h00**.

Les conditions d'envoi ou de dépôt au collège seront indiquées sur les documents remis à votre enfant.

Les plis qui parviendront au collège le **vendredi 7 octobre 2022 après 16h00** seront déclarés nuls.

Le dépouillement aura lieu le **vendredi 7 octobre 2022 à partir de 16h00**.

La Communauté Scolaire compte sur votre participation à ce scrutin.

M-.C CELAURE
Principale

Copyright © Collège Louis Blériot de TOURY